



DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

MAIRIE de 12220 - VALZERGUES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VALZERGUES

**Nombre de
Conseillers : 11**
Présents : 8
Votants : 8

L'an deux mil vingt un et le trente juillet à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur FOISSAC Didier, Maire.

Présents : Mrs FOISSAC Didier, GAYRALD Jean-Claude, CANREDON Lionel, TAMALET Mikaël, VIGOUROUX Pierre, Mmes CAMBON Anne, SABATIER Claire, CARLES Elodie,

Absents excusés : ARNAL Hugues, LAVAUD Isabelle, GOURDON-MAGRE Yvette

Secrétaire de séance : Mme CAMBON Anne

OBJET : Dimension et tarif des nouvelles concessions au cimetière

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'une concession sur la commune est perpétuelle et que son tarif n'a pas été modifié depuis 2014.

En règle générale, il existe deux types de concession :

- Concession une place : 2.80 m x 1.30 m
- Concession deux places : 2.80 m x 2.30 m

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de maintenir le prix d'une concession à 65 euros le mètre carré,
- de valider les dimensions des concessions,
- que les concessions soient vendues les unes à la suite des autres.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire